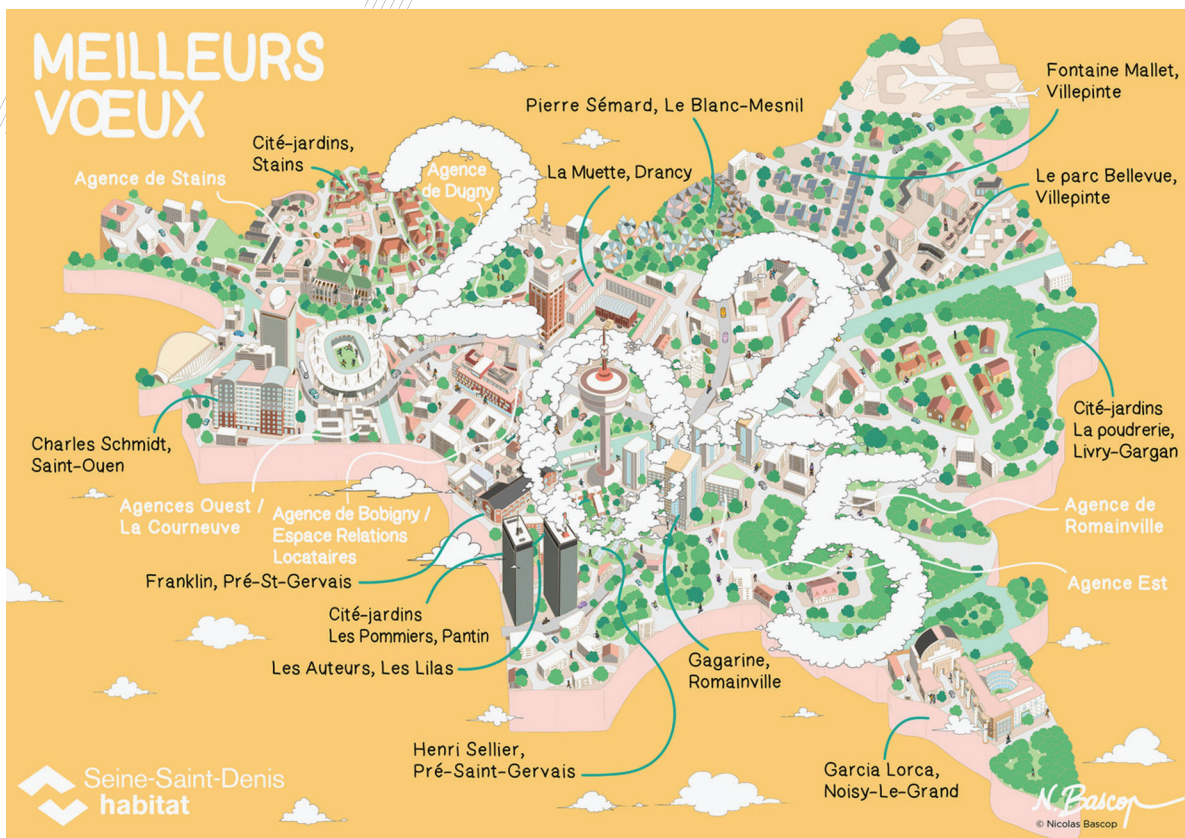


la lettre *aux* locataires

Mathieu Monot, président,
Bertrand Prade, directeur général,
et l'ensemble des équipes
de Seine-Saint-Denis habitat
**vous souhaitent une très belle
année 2025 !**

#VŒUX



2024 s'achève, clôturant une année d'efforts et d'engagements. Dans un contexte difficile, marqué par l'inflation et la baisse drastique des financements de l'État, Seine-Saint-Denis Habitat a tenu le cap, fidèle à sa mission sociale et à son ambition d'améliorer votre cadre de vie. L'accompagnement individuel a été renforcé cette année grâce à la montée en puissance du service social désormais composé de 18 travailleuses sociales, et à la création de l'agence Ouest. Cette organisation de proximité nous permet d'agir au plus près de vos besoins. Ce sont ainsi 945 ménages qui ont été accompagnés en 2024 et nous poursuivrons dans cette direction avec la même détermination, cette année et les prochaines.

Parallèlement, nos efforts pour réhabiliter et moderniser vos logements se sont intensifiés. En 2024, des chantiers étaient en cours dans 2 685 logements, contribuant à transformer durablement votre cadre de vie. Cette dynamique se poursuivra en 2025 avec 6 472 logements en chantier, illustrant notre ambition d'offrir des logements plus confortables et adaptés à vos besoins.

La vocation sociale de Seine Saint Denis Habitat n'est pas simplement un engagement de circonstance : elle est l'ADN de notre action quotidienne. Malgré les défis, nous restons mobilisés en 2025 pour défendre le logement social et vous accompagner au quotidien.

Je souhaite une excellente année à chacune et chacun d'entre vous.

Mathieu Monot
Président de Seine-Saint-Denis habitat

Envoyez nous votre attestation d'assurance habitation !



#ASSURANCE

Assurer son logement est obligatoire. Dès lors que vous devenez locataire d'un logement, ce dernier doit être assuré pour couvrir tout risque d'incident. Ainsi, il est impératif que vous nous transmettiez votre attestation d'assurance habitation fournie par votre assureur.

Comment nous fournir votre attestation ?

Vous pouvez nous faire parvenir votre attestation par différents biais :

- via votre accueil numérique
- en passant par le gardien de votre loge
- par mail à relation.locataire@seinesaintdenishabitat.fr
- en vous rendant à l'Espace Relation Locataire
- en vous rendant à l'accueil de votre agence

Pourquoi assurer son logement ?

L'objectif principal d'une assurance habitation est de couvrir votre logement (également votre cave ou autres annexes), son contenu et votre responsabilité civile ainsi que celle de l'ensemble des occupants du logement.

Cette assurance vous couvre face aux différents dommages que vous pourrez rencontrer au sein du logement que vous louez. Elle protège également vos voisins en cas de problèmes liés à votre logement, dont vous seriez responsable.